DLP 30-3-81677535

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

Le 27 Mars 1981

EDITION SPECIALE
(Département du GARD)

COLZA

Les observations concernant le colza sont effectuées dans deux secteurs du département où cette culture a une certaine importance.

L'aspect agrométéorologique et l'évolution des ravageurs compte tenu des conditions climatiques appellent les préconisations suivantes :

A/ Partie Sud du département (petite Camargue)

- Charançons de la tige : quelques prises sont encore effectuées, mais le colza a dépassé le stade sensible aux dégâts provoqués par ce ravageur.

- Charançons des siliques : les prises sont en augmentation, mais restent en dessous du seuil de nuisibilité retenu (1 charançon par tige).

- Les premières captures de méligèthes ont été notées.

- Pucerons : des foyers relativement importants sont décelés dans de nombreuses situations. Le seuil de deux colonies par mètre carré n'est pas atteint actuellement mais risque de l'être assez rapidement en cas d'amélioration des conditions météorologiques.

Recourir à l'emploi de l'un des produits suivants :

1/ polyvalents (contre plusieurs ravageurs) uniquement avant floraison :

- oxydemeton - méthyl, 200 g de matière active à l'hectare
- vamidothion, 500 g de matière active à l'hectare

ou

2/ Spécifiques (ne détruisant que les pucerons), au début de la floraison

- pirimicarbe, 250 g de matière active à l'hectare
- diéthion, 750 g de matière active à l'hectare
- bromophosméthyl, 500 g de matière active à l'hectare

ou polyvalent :

- phosalone, 1200 g de matière active à l'hectare

Ces produits étant reconnus "non dangereux pour les abeilles".

P.1.408

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles · Place Chaptal MONTPELLIER · Le Directeur : J. THIAULT N° d'inscription P.P 531 A.D

B/ Partie Nord du département (autres secteurs)

St Hypolyte, Barjac, Uzès

Les Charançons de la tige sont décelés et peuvent nécessiter localement une intervention, par suite du stade végétatif favorable, et de la présence du ravageur supérieure au stade de nuisibilité. Les champs les plus précoces ont dû, déjà, faire l'objet du traitement préconisé le 16 mars.

Les Charançons des siliques et les méligèthes ne sont pas repérés en nombre suffisant et ne nécessitent pas, actuellement, une intervention.

Surveiller l'apparition des pucerons et intervenir à partir du stade deux colonies par mètre carré.

Pour le CHEF de CIRCONSCRIPTION,
l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE, ADJOINT

G. THEISSEN

Tirage du 27 mars 1981 - 250 exemplaires